



litige avec assedic pour cumul de deux indemnisations

Par **bibi88**, le **11/12/2008** à **14:48**

bonjour, j'ai un souci avec l'assedic qui me réclame 4900 € pour cumul d'une indemnisation fongecif avec une indemnisation assedic.

Etant admise en 1ere année IUFM, j'ai contacté l'anpe étant en allocation de solidarité spécifique. la conseillère anpe m'a indiqué que je n'avais droit à rien et que je devais contacter le Fongecif.

J'ai ensuite contacté le service indemnisation de l'iufm qui fut surpris qu'en je leur ai répété ce que m'avait dit l'anpe. Ce service m'a fait remplir une demande d'indemnisation assedic. Dès le début du stage, j'ai téléphoné a l'assedic qui m'a dit que j'étais indemnisée fongecif avec un complément assedic. J'ai demandé une confirmation écrite et il me fut répondu que cela ne se faisait jamais!! Cela m'a surpris et je n'ai reçu un papier de l'assedic que le 28 janvier soit 5 mois après le début du stage. Aujourd'hui l'assedic nie avoir été au courant de mon indemnisation fongecif et m'accuse d'avoir cumulé sciemment deux indemnisations que faire? L'anpe savait qu'en a.s.s. j'avais droit à une aide de l'assedic, donc j'ai suivi leur conseil et j'ai fait une demande cif cdd au fongecif donc première erreur et seconde erreur j'ai cru l'assedic qui m'a dit par téléphone que j'étais indemnisée fongecif avec un complément assedic. Résultat c'est moi qu'on accuse que faire?

Par **valice**, le **10/01/2009** à **18:20**

Bonjour,

Avez-vous résolu votre problème avec les assedics?